

Bulletin mensuel
de la
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE LYON



Assemblée Générale Extraordinaire du 5 avril 2008

L'Assemblée générale extraordinaire, convoquée le 5 avril 2008, sera appelée à se prononcer sur quelques modifications du Règlement intérieur.

On trouvera ci-dessous les modifications proposées par le Conseil d'administration.

- Introduction du paragraphe suivant dans l'article RÔLE ET FONCTIONS :

Le Conservateur du patrimoine historique

Désigné par le Conseil d'administration, placé sous l'autorité du Président, le Conservateur du patrimoine historique veille, conjointement avec le Secrétaire général, le Bibliothécaire général et les conservateurs des collections, à la bonne conservation et à l'enrichissement des fonds patrimoniaux de toute nature (ouvrages, manuscrits, documents, objets et collections) appartenant à la Société et présentant un intérêt patrimonial. Il fait un rapport annuel sur ce sujet au Conseil d'administration.

- Modification comme suit du paragraphe LE RESPONSABLE DES PUBLICATIONS :

Le responsable des publications est chargé de la rédaction, de l'impression et de l'expédition des publications périodiques de la Société et notamment du bulletin de la Société linnéenne de Lyon. Il veille à leur conformité avec les règles figurant dans le présent Règlement intérieur, ainsi qu'avec les recommandations aux auteurs élaborées par le Conseil d'administration.

Il est également chargé, dans les mêmes conditions, de l'édition des autres publications avec le concours des sections concernées.

- Ajout du texte suivant à l'article BIBLIOTHÈQUE ET COLLECTIONS :

En cas de cession définitive, les modalités arrêtées par le Conseil d'administration doivent être approuvées par l'assemblée générale de la Société ; le projet de cession, accompagné de l'avis motivé du Conservateur du patrimoine historique, est inscrit à l'ordre du jour, et la cession ne peut intervenir qu'après l'approbation.

RAPPEL IMPORTANT

Cotisations et abonnements sont dus dès le début de l'année civile.

En conséquence, les sociétaires qui ne les ont pas encore renouvelés pour 2008 sont instamment priés de régulariser au plus tôt leur situation.

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

Siège social : 33, rue Bossuet, F-69006 LYON

Tél. et fax : +33 (0)4 78 52 14 33

<http://www.linneenne-lyon.org> — email : societe.linneenne.lyon@wanadoo.fr

Groupe de Roanne : Maison des anciens combattants, 18, rue de Cadore, F-42300 ROANNE

Rédaction : Marie-Claire PIGNAL



Tome 77 • Fascicule 3-4 • Mars-Avril 2008

SOMMAIRE

✶ Soldati F. et Guérin B. - Cheirodes (<i>Pseudanemia</i>) <i>brevicollis</i> (Wollaston, 1864) (Coleoptera, Tenebrionidae, Melanimini) : première citation pour la France (Corse).....	31 - 35
✶ Halamski T. et Piwowarczyk R. - Graines d'Orobanches comme critère taxonomique.....	37 - 40
Brunet-Lecomte P. - A propos de l'observation de cas de campagnols des champs <i>Microtus arvalis</i> (Pallas, 1778) (Rodentia, Arvicolinae) caractérisés par une première molaire inférieure présentant un rhombe pitymyen.....	41 - 43
✶ Roubaudi L. - Compte rendu de la session botanique en Languedoc-Roussillon, du 24 au 29 mai 2006.....	45 - 52

Couverture : Orobanche élatior (coloration normale), Pologne. Crédit : A.T. Halamski.

CONTENTS

Soldati F. et Guérin B. - Cheirodes (<i>Pseudanemia</i>) <i>brevicollis</i> (Wollaston, 1864) (Coleoptera, Tenebrionidae, Melanimini) : first record in France from Corsica,	31 - 35
Halamski T. et Piwowarczyk R. - Orobanches : seeds and taxonomy.....	37 - 40
Brunet-Lecomte P. - About some cases of common voles <i>Microtus arvalis</i> (Pallas, 1778) (Rodentia, Arvicolinae) characterised by a first lower molar with a pitymyan rhombus,	41 - 43
Roubaudi L. - Botanical session in Languedoc-Roussillon (France)	45 - 52

Prix 10 euro

ISSN 0366-1326 • N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 1109 G 85671

Imprimé par Vasti-Dumas, 42100 ST-ÉTIENNE

N° d'imprimeur : 08-02-0158 Imprimé en France • Dépôt légal : février 2008

Copyright © 2007 SLL. Tous droits réservés pour tous pays sauf accord préalable.